



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

Rapport complet

ENQUÊTE MOBILITE

**Traitement final - 428
répondants**

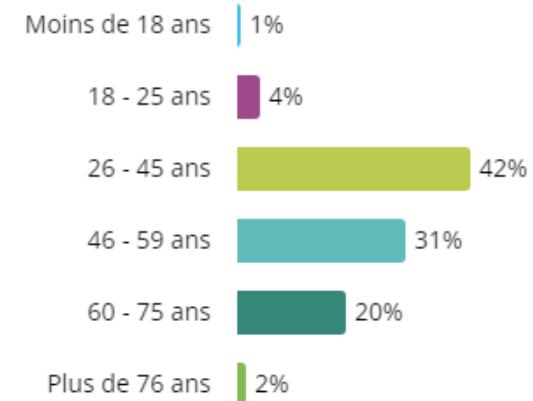
Préambule méthodologique

- ❖ L'enquête portant sur les **enjeux des mobilités** sur le territoire a été réalisée du **20 juin au 25 aout 2025** par la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon. Elle s'adresse aux **habitants et usagers du territoire** et comporte quelques questions destinées spécifiquement aux **employeurs**. Le questionnaire interroge les répondants sur leurs pratiques, les modes de déplacement qu'ils privilégient, leur équipement, leurs attentes, leur capacité de changement...et comporte quelques questions de profil. Malgré le nombre important de questions visant à recueillir des données les plus affinées possible, la quasi-totalité des répondants ont complété l'entièreté du questionnaire
- ❖ L'enquête a fait l'objet d'une **large mobilisation** via la diffusion de mail, courriers nominatifs, information sur les réseaux, mobilisation des relais.
- ❖ Pour la réalisation du présent rapport :
 - ✓ Les **questions fermées** ont fait l'objet d'une **analyse quantitative** incluant si besoin des tris par profil. Lorsque le nombre de répondants à une question est trop faible sont privilégiés des résultats en effectif et non en pourcentage. En tant que de besoin des tris préalables ont été effectué par ex. sur le taux d'équipement des répondants en voiture pour lequel l'effectif a été concentré sur les répondants hors employeurs pour éviter d'intégrer d'éventuelles flottes d'entreprises.
 - ✓ Les **questions ouvertes** ont donné lieu à une **analyse des verbatims par thématiques** constituées au vu des réponses et non de façon préalable pour respecter le plus fidèlement possible les propos des répondants.
- ❖ Malgré le nombre très significatif de répondants, le résultat de cette enquête ne constitue toutefois pas un échantillon représentatif de l'opinion au sens qu'il lui est donné dans les sondages, c'est la raison pour laquelle nous faisons état des « **répondants** » **dans le rapport** et non des « **habitants** ».

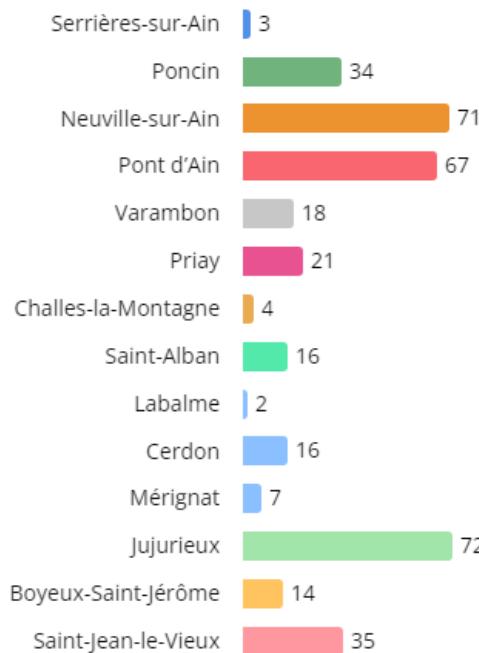
Le profil des répondants

- ❖ L'enquête a réuni **428 répondants**, dont 59% de femmes et 40% d'hommes (+ 1% ne souhaitant pas répondre)
- ❖ On note une bonne répartition par âges avec une très forte présence des actifs. Les moins de 25 ans sont comme habituellement dans ce type d'enquête plus faiblement représentés

Age des répondants



Commune de résidence



89% des répondants résident sur le territoire. La répartition par commune reflète la distribution de la population

Les 48 répondants ne résidant pas sur le territoire, habitent principalement la CA du Bassin de Bourg en Bresse ou la CC de la Plaine de l'Ain

6% des répondants sont élus d'une des communes du territoire, 5% responsables ou bénévoles d'une association

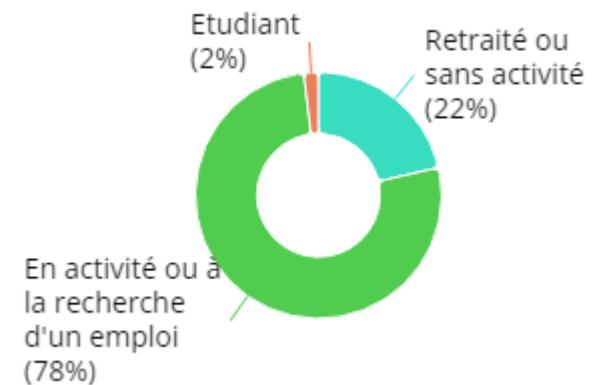
66% des répondants se déclarent intéressés par les suites de la démarche

L'activité professionnelle des répondants

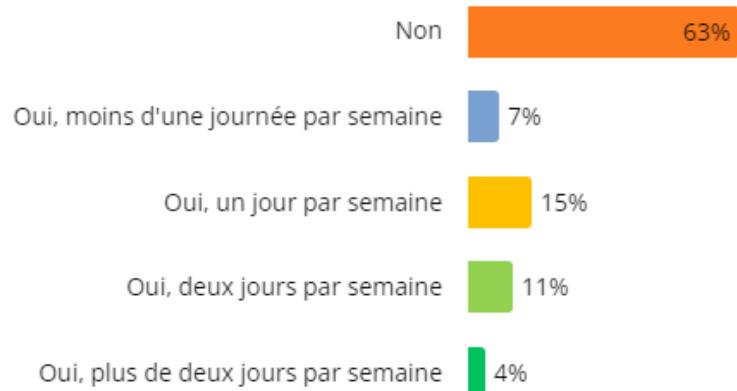
- ❖ 78% des répondants sont en activité ou à la recherche d'un emploi, 22% sont retraités ou sans activité, 2% étudiants
- ❖ Les répondants en activité le sont principalement en emploi salarié ou agent (84%), 8% sont travailleur indépendant, libéral, 6% employeurs et 3% à la recherche d'un emploi

- ❖ 37% exercent une partie de leur activité en télétravail majoritairement une à deux journées par semaine

Activité des répondants

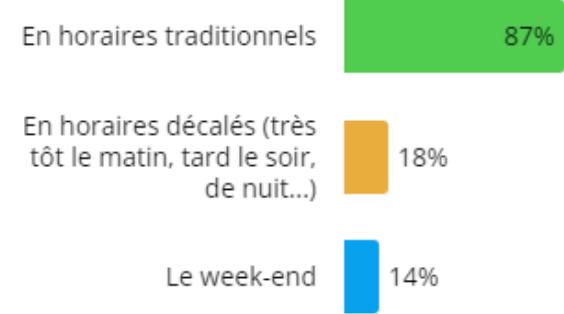


Exercez vous votre activité en télétravail ?



18% de répondants exercent leur activité en horaires décalés, 14% le week-end

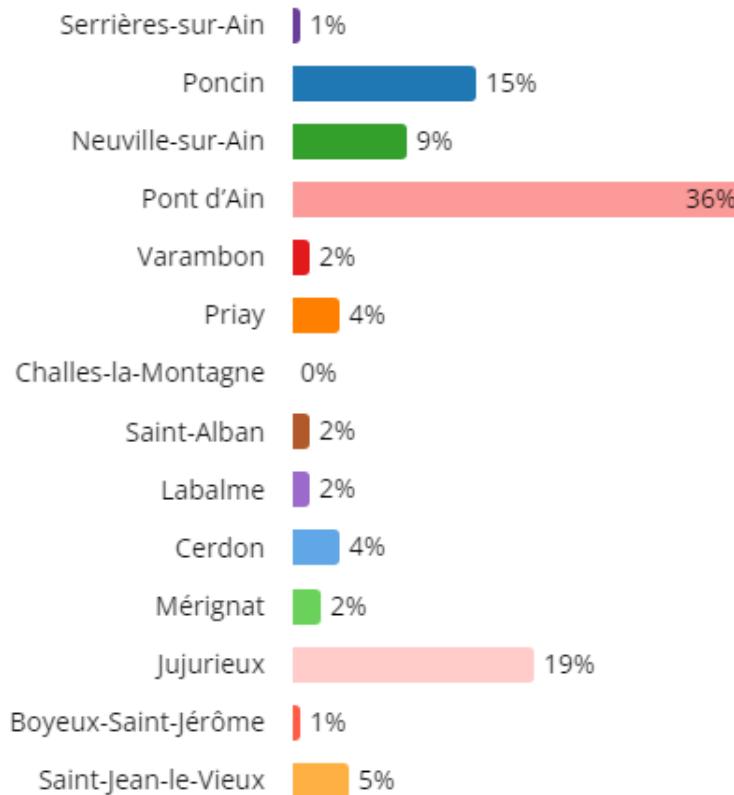
Si je suis en emploi, je travaille... (plusieurs réponses possibles)



Le lieu d'activité des répondants

42% des répondants en activité travaillent sur le territoire, principalement sur Pont-d'Ain (dont 21% dans l'écosphère et Jujurieux (hors écosphère)

Commune d'activité des répondants travaillant sur le territoire



Les 59% qui ne travaillent pas sur le territoire, travaillent principalement sur les zones d'activité de Bourg-en-Bresse (26%), Lyon/Villeurbanne (14%), le Parc industriel de la Plaine de l'Ain (11%), Ambérieu en Bugey (11%), les zones d'activités d'Oyonax, mais aussi à Montluel, Ambronay, Ceyzeriat, Lagnieu, Loyettes, Vaulx-en-Velin, Château Gaillard...

Le niveau d'équipement des répondants - voiture

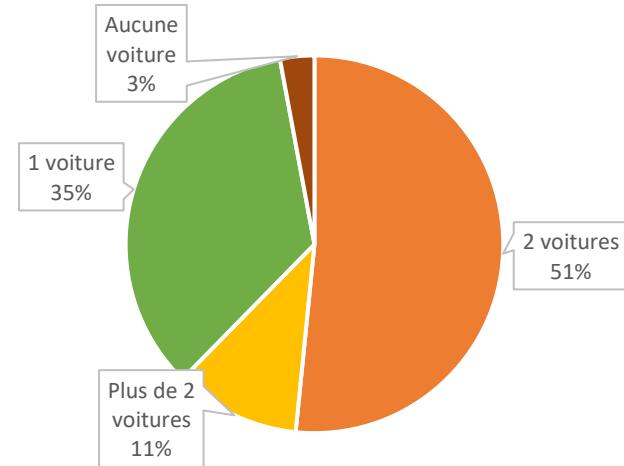
Si l'on analyse le taux d'équipements des répondants (ménages particuliers hors employeurs pour exclure les éventuelles flottes d'entreprises)

- ❖ 97% des répondants disposent dans leur ménage d'au moins une voiture quelle que soit sa motorisation, dont 13% en sont locataires.
- ❖ Le taux d'équipement moyen est de 1,73 voitures par ménage.
- ❖ 62% des répondants disposent de deux voitures ou plus dans leur ménage

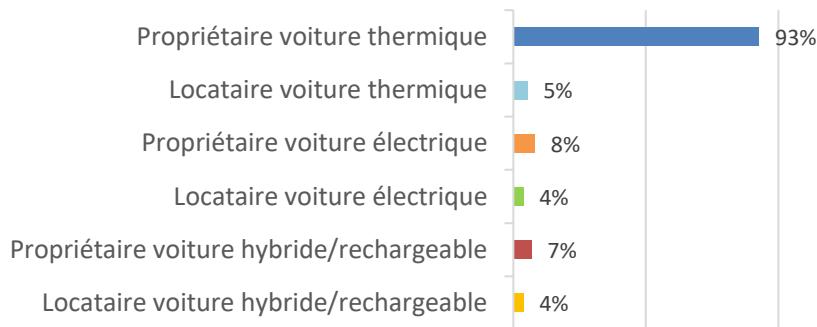
Parmi ceux qui disposent d'une voiture,

- ❖ 98% sont propriétaires d'au moins une voiture thermique, 4% locataires.
- ❖ 7% sont propriétaires d'au moins une voiture électrique, 4% locataires
- ❖ 5% sont propriétaires d'au moins une voiture hybride ou hybride rechargeable, 2% locataires

Equipement des répondants (ménages hors employeurs)



Les types de véhicules des répondants disposant d'au moins une voiture (*hors employeurs*)



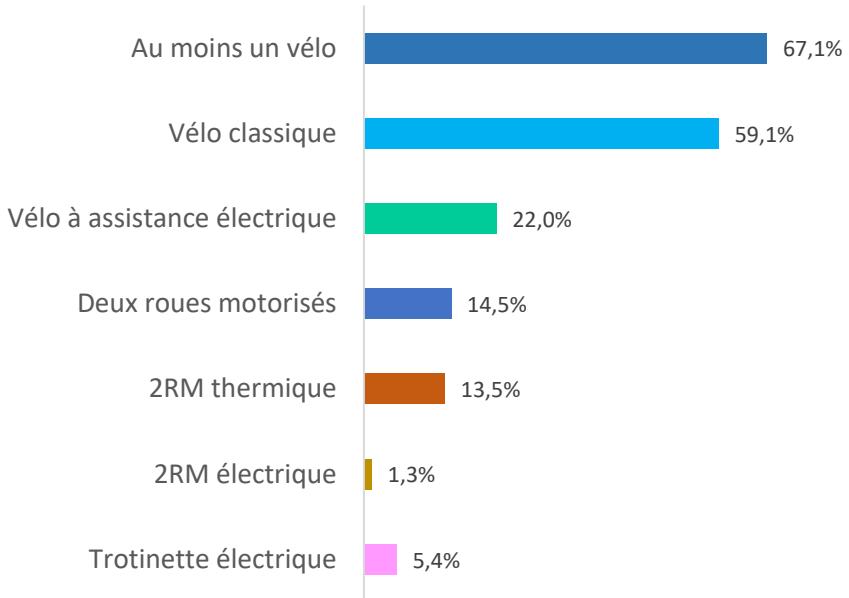
Le niveau d'équipement des répondants – deux roues

- ❖ 72% des répondants disposent d'au moins un vélo, Le taux d'équipement est de 1,5 vélo par ménage
- ❖ 59% disposent d'au moins un vélo classique, 22% d'au moins un VAE

- ❖ 14,5 % des répondants disposent d'au moins un deux-roues motorisé principalement thermique, soit un taux de 0,18 2RM par ménage.

- ❖ 5,4% des répondants disposent d'au moins une trottinette électrique

Equipement deux roues tous répondants

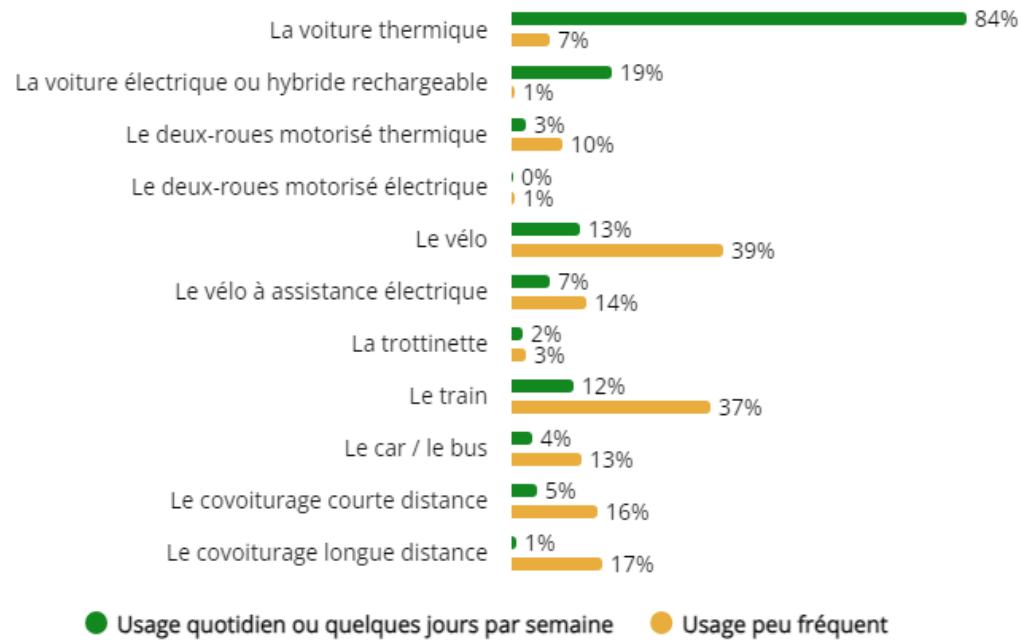


Fréquences des usages des différents modes

Parmi tous les répondants (quel que soit leur niveau d'équipement) :

- ❖ Quelle que soit sa motorisation, **l'usage de la voiture est quotidien ou très fréquent pour 84% des répondants**
- ❖ 13% des répondants ont un usage quotidien ou fréquent du **vélo** et 7% du **VAE**,
- ❖ **11% des répondants ont un usage quotidien ou fréquent du train, et 4% du bus**
- ❖ Le **covoiturage courte distance** est utilisé fréquemment par 5% des répondants
- ❖ Le covoiturage longue distance est d'usage plus ponctuel

A quelle fréquence utilisez-vous les moyens de transport suivant ?

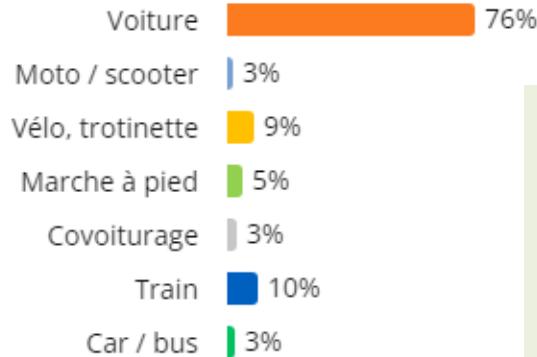


Parmi les répondants équipés d'au moins un vélo ou VAE

- ❖ **19% des répondants disposant d'un vélo et 29% des répondants disposant d'un VAE l'utilisent quotidiennement ou quelques jours par semaine.**

Modes de déplacements et destination

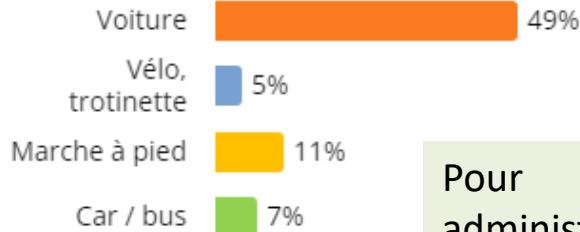
Pour aller au travail ou me rendre sur mon lieu d'étude



La voiture est le premier mode de déplacement quels que soient les usages.

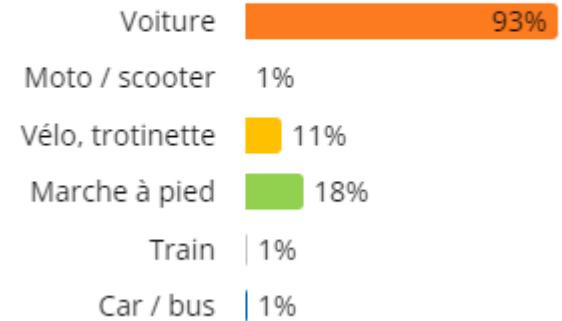
Les transports collectifs sont utilisés quasi exclusivement pour les trajets domicile travail ou étude, à l'exception du bus pour le trajet scolaire. Le vélo a des usages plus diversifiés

Pour emmener ou accompagner les enfants à l'école, au collège, au lycée

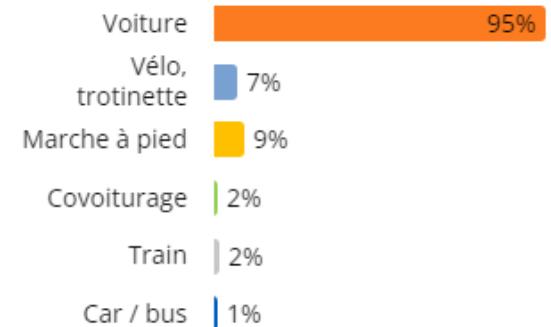


Pour les déplacements pour raisons administratives ou de santé la voiture est privilégiée par 96% des répondants, et par 93% quand il s'agit d'accompagner un proche.

Pour les services et achat du quotidien



Pour les services et achats non quotidiens (commerce, sport, culture...)

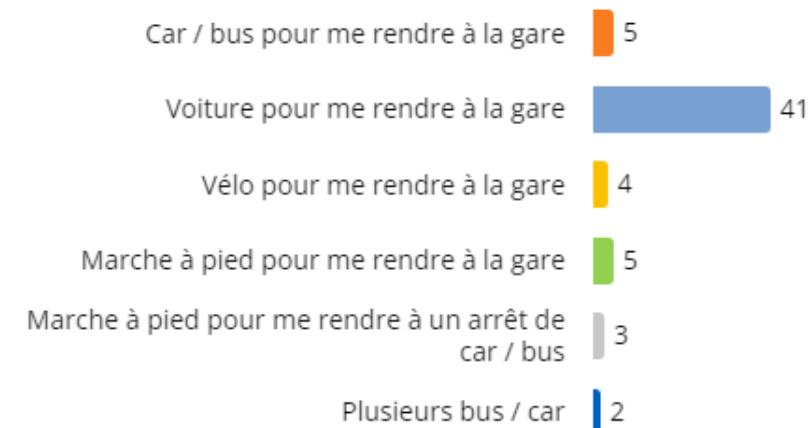


La multimodalité pour les déplacements domicile travail

- ❖ **18% des répondants (60) utilisent plusieurs modes de déplacement pour leurs trajets domicile travail.** Il s'agit principalement de l'utilisation de la voiture pour se rendre à la gare.

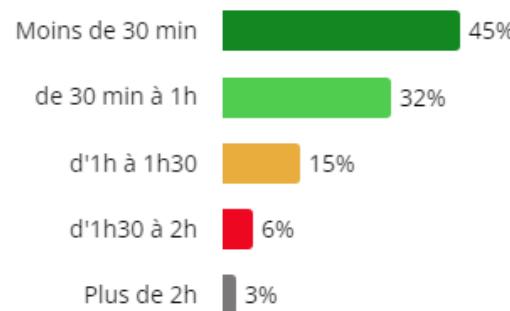
- ❖ Au-delà des intermodalités listées dans le graphique, les répondants évoquent également le bus, le vélo, la marche à pied ou la trottinette de la gare au lieu de travail, la voiture jusqu'au lieu de covoiturage, le vélo après un trajet en voiture

Pour vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études, si vous utilisez plusieurs modes de déplacements, merci de les préciser :
(plusieurs réponses possibles)

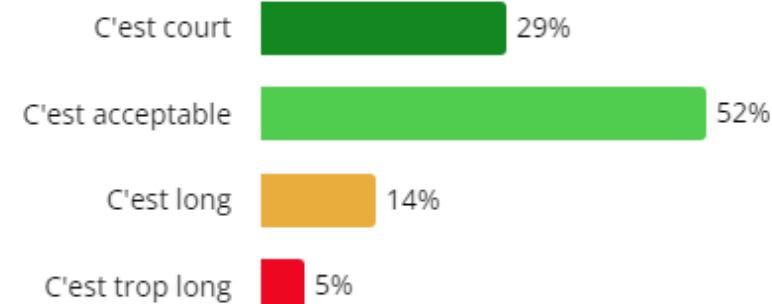


La durée des trajets domicile travail

Quelle est la durée approximative de votre trajet (aller/retour) pour vous rendre à votre lieu de travail / d'études

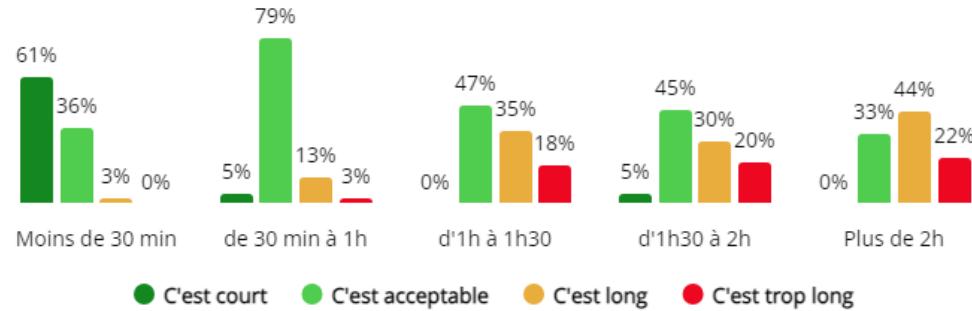


Comment percevez-vous cette durée de trajet ?



77% des répondants évoquent un trajet domicile travail A/R inférieur ou égal à une heure. 80% estiment leur durée de trajet courte ou acceptable. A partir d'une heure, environ une moitié des répondants estiment la durée longue ou trop longue. Au-delà de 2h, ils sont plus des trois quarts à le mentionner

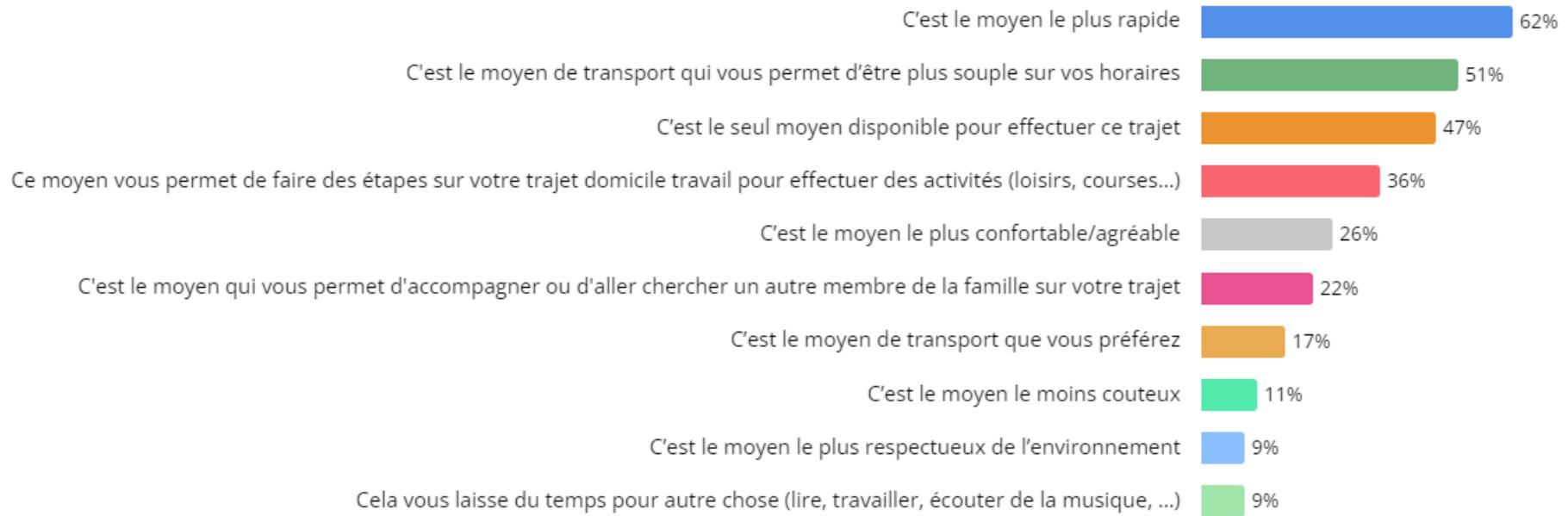
Perceptions relatives aux différentes durées de trajets aller retour domicile/travail



Parmi les 11 répondants à la recherche d'un emploi s'étant exprimés à ce sujet, 5 estiment que la mobilité est un frein à leur recherche

Les motifs du choix du mode de déplacement pour les trajets domicile travail (1/2)

Pourquoi avoir choisi ce mode de transport principal pour vous rendre sur votre lieu d'études ou de travail ? (plusieurs réponses possibles)



Les deux principaux motifs évoqués dans le choix du mode de déplacement sont la **rapidité et la souplesse**. On note qu'un peu moins de la moitié des répondants indiquent que le **mode choisi est le seul disponible**. La flexibilité permettant d'allier trajet domicile travail et autres activités est mentionnée par plus du tiers des répondants auxquels s'ajoutent 22% pour la capacité à pouvoir accompagner ou aller chercher un proche. Le graphique est détaillé ci-après

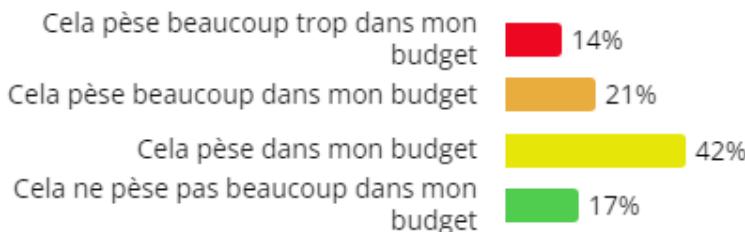
Les motifs du choix du mode de déplacement pour les trajets domicile travail (2/2)

	Voiture	Moto, scooter	Vélo trottinette	Marche à pied	covoiturage	Train	Car / bus	total
C'est le moyen le plus rapide	62%	73%	<u>46%</u>	71%	<u>31%</u>	54%	50%	62%
C'est le moyen de transport qui vous permet d'être plus souple sur vos horaires	<u>54%</u>	64%	<u>29%</u>	<u>29%</u>	46%	<u>15%</u>	42%	51%
C'est le moyen le plus confortable/agréable	26%	36%	40%	38%	<u>0%</u>	34%	42%	26%
Ce moyen vous permet de faire des étapes sur votre trajet domicile travail pour effectuer des activités (loisirs, courses...)	<u>37%</u>	27%	31%	19%	46%	<u>2%</u>	25%	36%
C'est le moyen le moins couteux	<u>10%</u>	18%	<u>31%</u>	<u>29%</u>	15%	<u>44%</u>	<u>50%</u>	11%
C'est le seul moyen disponible pour effectuer ce trajet	<u>49%</u>	55%	<u>9%</u>	29%	69%	37%	50%	47%
C'est le moyen le plus respectueux de l'environnement	<u>6%</u>	9%	<u>31%</u>	14%	0%	<u>37%</u>	<u>42%</u>	9%
C'est le moyen de transport que vous préférez	<u>15%</u>	27%	<u>31%</u>	10%	0%	12%	8%	17%
Cela vous laisse du temps pour autre chose (lire, travailler, écouter de la musique, ...)	8%	9%	17%	14%	0%	<u>29%</u>	<u>25%</u>	9%
C'est le moyen qui vous permet d'accompagner ou d'aller chercher un autre membre de la famille sur votre trajet	23%	18%	29%	29%	23%	<u>10%</u>	25%	22%

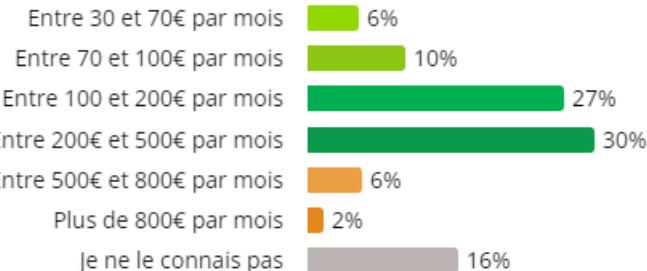
On note que l'argument de **rapidité** est le 1^{er} évoqué pour la voiture, le 2RM, la marche, le train et que plus généralement c'est le premier motif de choix mentionné, les deux autres étant la **souplesse** et le fait que le mode utilisé est le **seul disponible**. Le **bus/car** est considéré pour moitié comme un **mode rapide, peu couteux, et comme le seul moyen disponible**. Le **vélo** est souligné pour sa **rapidité, sa souplesse...** et reçoit la meilleure mention pour le **mode de transport préféré**. En termes de **coûts** sont priorisés les **modes actifs et les transports en commun**. C'est également le cas pour l'impact environnemental

La perception des dépenses voiture/2RM

Quelle perception avez-vous des dépenses liées à votre voiture ou votre moto / scooter ? (hors non concerné)

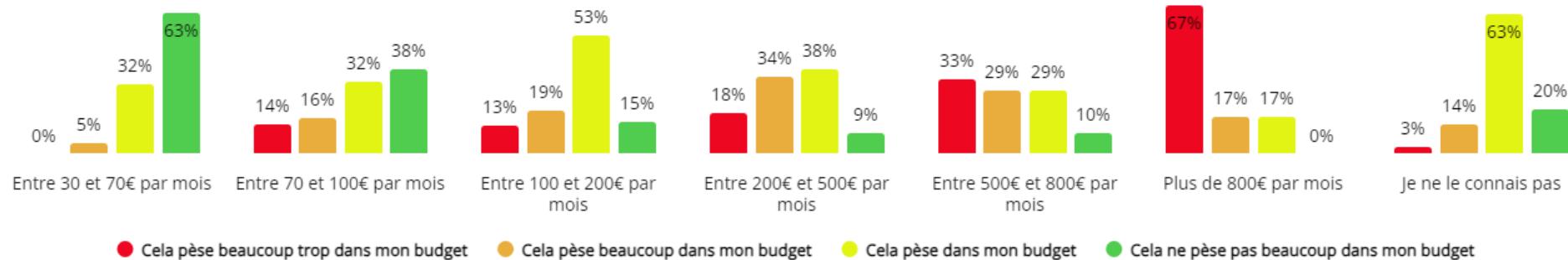


Connaissez-vous le budget moyen mensuel consacré à vos déplacements en voiture ou en moto / scooter ? (dont remboursement de prêt, coût de location, carburant, entretien...)



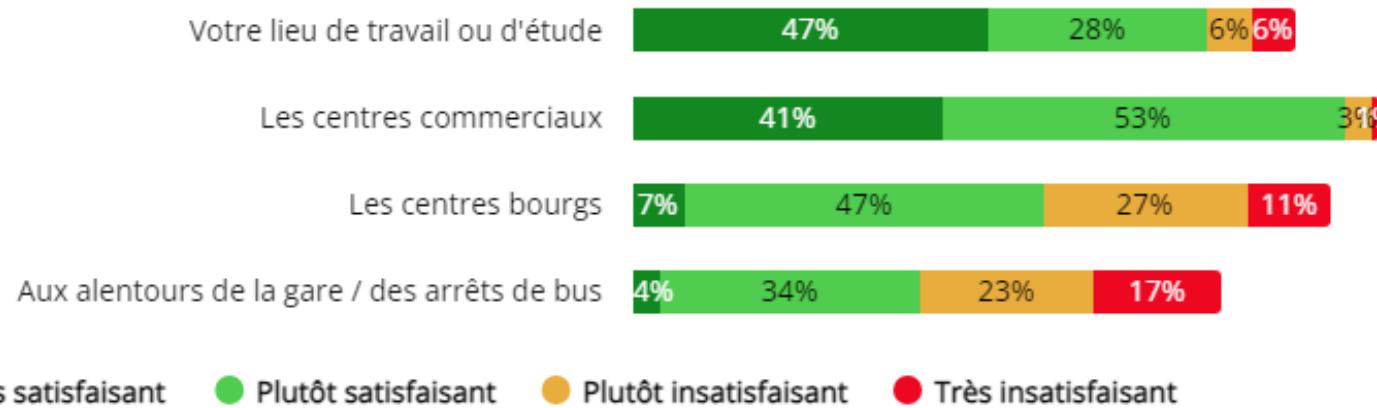
77% des répondants estiment que les dépenses liées à la voiture ou au 2RM, pèsent dans leur budget, dont 35% estiment que cela pèse beaucoup ou trop. 84% connaît ce coût qui dépasse pour 38% d'entre eux 200 euros par mois. C'est d'ailleurs à partir de ce montant que plus de moitié des répondants estiment que ce coût pèse beaucoup ou trop dans leur budget. A noter que même ceux qui n'en connaissent pas le montant estiment à une grande majorité que ce coût pèse dans leur budget.

Croisement : Connaissez-vous le budget moyen mensuel consacré à vos déplacements en voiture ou en moto / scooter ? (dont remboursement de prêt, coût de location, carburant, entretien...) / Quelle perception avez-vous des dépenses liées à votre voiture ou votre moto / scooter?



Le point de vue sur le stationnement automobile et 2RM

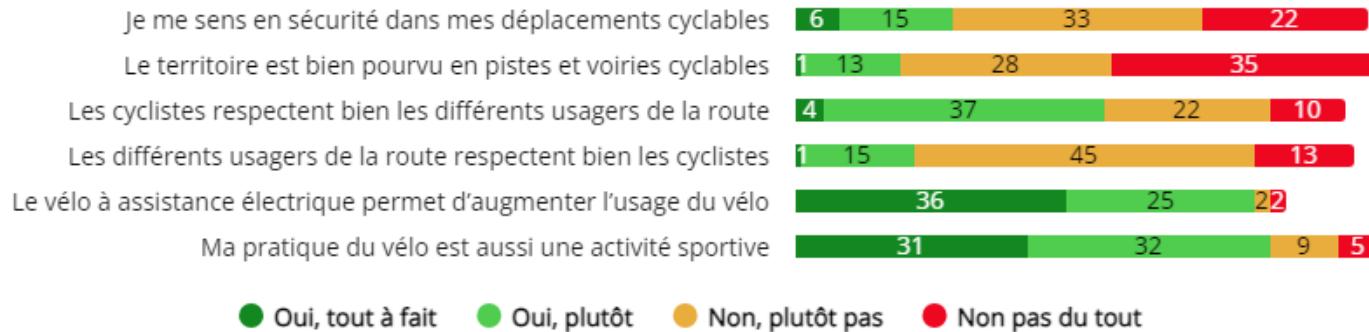
Comment jugez-vous le stationnement automobile sur ces différents lieux



- ❖ Le stationnement automobile est jugé satisfaisant sur les lieux de travail et les centres commerciaux.
- ❖ En centre-bourgs les points de vue sont un peu plus critiques, 38% les estimant insatisfaisants
- ❖ Le stationnement en gare ou prêt des arrêts bus/car, est jugé insatisfaisant par 50% des répondants
- ❖ S'agissant des bornes de recharge automobile électrique, parmi les 113 des répondants qui se sont exprimés à ce sujet, près des 3/4 les jugent insatisfaisant ou très insatisfaisantes
- ❖ De façon globale le stationnement pour les 2RM est jugé insatisfaisant par les deux tiers des 92 répondants s'étant exprimés à ce sujet.

Le point de vue des usagers du vélo et VAE

Si vous utilisez le vélo ou VAE, diriez vous que... (65 à 77 répondants)

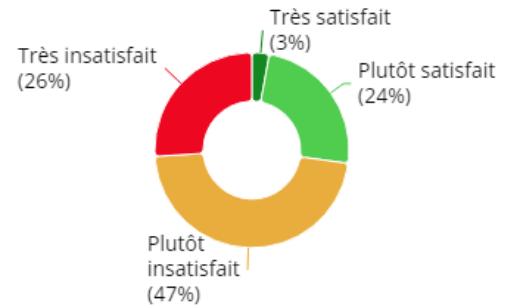


Parmi les usagers du vélo ou du VAE

- ❖ Près de 7 répondants sur 10 disent ne pas se sentir en sécurité dans leurs déplacements à vélo.
- ❖ 8/10 estiment que le territoire n'est pas bien pourvu en pistes cyclables.
- ❖ Ils sont plus d'une moitié à estimer bien respecter les autres usagers de la route, mais 7 sur 10 estiment que ces derniers ne les respectent pas.
- ❖ Ils sont quasi unanimes à estimer que le VAE permet d'augmenter l'usage du vélo et 8 sur 10 à considérer leurs pratiques aussi comme une activité sportive

A noter que 34 répondants ont expliqué leur non-usage du vélo, principalement du fait de la longueur du trajet, de l'absence de voiries cyclables, du fait qu'ils ne disposent pas de vélo ou VAE.

Perception stationnement vélo sur le territoire (173 répondants)



Le niveau d'équipement en **stationnement vélo** est jugés négativement par 79% des 149 répondants (y compris non usagers du vélo) s'étant exprimés à ce sujet

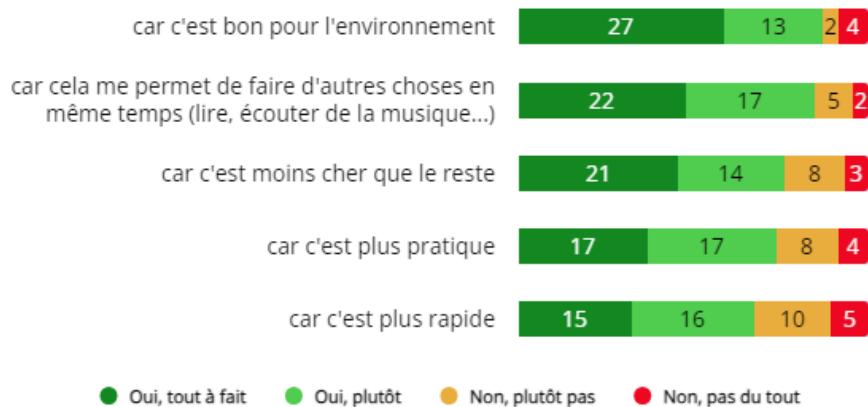
Questions ouvertes

- ❖ Les participants expriment un **fort besoin de stationnement vélo sécurisé** près des lieux fréquentés (centres-villes, commerces, mairies, écoles, maisons de santé). Comme le souligne un répondant : « **Globalement, il n'y a rien sur le territoire pour utiliser son vélo. Ni à proximité des écoles, ni devant les mairies ou autres services de l'état. Quelques rares commerces ont un parking à vélo. Tout est à penser et à faire.** » Les arceaux en U sont plébiscités, mais des solutions plus avancées, comme des garages abrités ou fermés (ex. à la gare de Pont-d'Ain), sont également recommandées.
- ❖ Le **développement de pistes cyclables sécurisées** entre villages est jugé prioritaire pour une pratique quotidienne et familiale. Un participant résume bien ce besoin : « **L'aménagement de pistes cyclables changerait complètement mon quotidien et me permettrait de concilier sport et travail** ». Certains trajets sont considérés comme prioritaires : Poncin – Cerdon, Poncin – Neuville-sur-Ain, Pont d'Ain – Bourg-en-Bresse, Saint-Jean-le-Vieux – Ambronay. Plusieurs habitants soulignent le manque de sécurité sur certaines liaisons : « **Manque de pistes cyclables sûres (entre Saint Jean le Vieux et Ambronay) route très peu sécurisée pour les vélos. Si c'était le cas, j'irai plus facilement au travail en vélo.** », « **Avoir plus de pistes cyclables : exemple trajet de Priay à Chateau Gaillard, je ne peux pas aller à vélo à la gare, beaucoup trop dangereux, c'est vraiment dommage** », et « **Il manque des pistes cyclables longues distances qui permettrait au travailleur lointain de pouvoir venir à vélo lors des beaux jours et de relier les villages.** »
- ❖ Le développement du vélo est aussi valorisé pour ses **retombées touristiques, patrimoniales, environnementales et sanitaires**. Certains souhaitent des aides à l'achat de vélos ou de vélos électriques, ou des systèmes de location pour tester avant achat, ainsi que des bornes de réparation en libre accès. Enfin, la sensibilisation à la cohabitation cyclistes/automobilistes est jugée nécessaire pour sécuriser les usages et améliorer le respect mutuel sur les routes.

Les usagers et non usagers des trains, bus et car

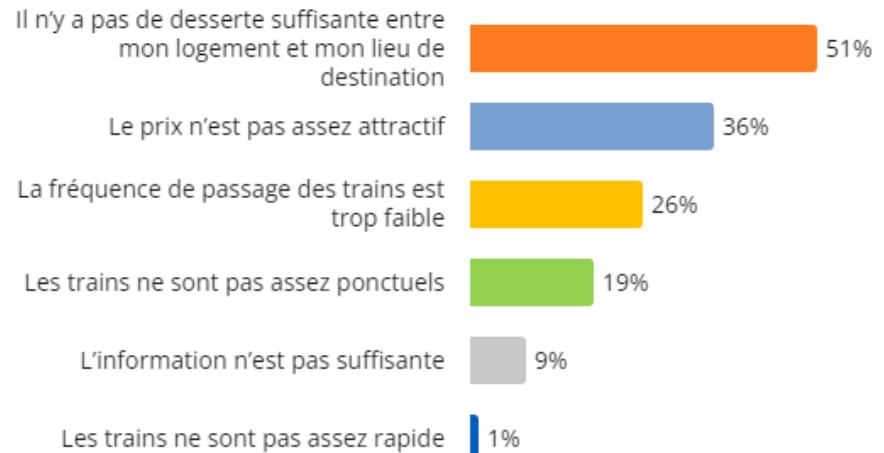
46 répondants usagers du train, bus, car, se sont exprimés à ce sujet. Ils évoquent l'intérêt environnemental, les usages associés, le coût avantageux, le caractère pratique et de façon plus relative la rapidité.

Si vous utilisez le bus / cars ou le train, pourquoi ? (46 répondants)



4 d'entre eux utilisent la ligne A27 et 6 l'A37

210 répondants non usagers ont également exposé la raison pour laquelle ils n'utilisent peu ou pas le train. Principalement pour des raisons **d'absence de desserte** et moins fréquemment de prix, de fréquence et de ponctualité



Train, bus et car

13,5% des contributions concerne les car, bus ou train

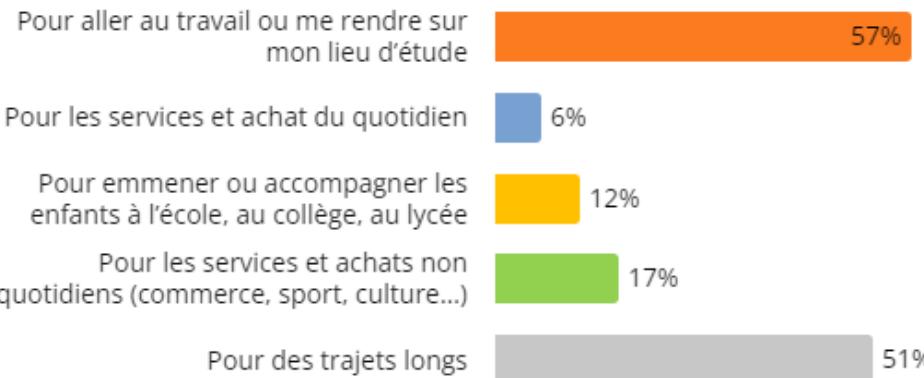
Questions ouvertes

- ❖ Les contributions mettent en évidence des **horaires et des fréquences de transport inadaptés**, avec trop peu de passages, souvent limités aux matinées et soirées, ne correspondant pas aux besoins des usagers pour les trajets domicile-travail ou l'accès aux gares. L'absence de bus le week-end limite également les possibilités de déplacement sans voiture. Plusieurs participants résument ce manque : « **La priorité est le développement des transports en commun qui est vraiment pauvre dans l'Ain.** » et « **Les solutions de transport en commun sont insuffisantes sur le territoire, pas possible de faire des trajets domicile travail vers Bourg sans la voiture.** »
- ❖ Les usagers réclament davantage de **liaisons directes et de correspondances efficaces**. Un fort besoin de **trains directs entre Pont-d'Ain et Lyon** est exprimé : « **Il devrait y avoir 2 à 3 trains DIRECT entre Pont d'Ain et Lyon aux horaires de pointes du matin et du soir. Aujourd'hui la seule possibilité est d'aller à Ambérieu. Partir de Pont d'Ain pour un changement à Ambérieu est trop risqué vu la régularité de la SNCF.** » L'augmentation des fréquences de bus et cars est également souhaitée : « **Augmenter les fréquences de bus ou de car et les trains à Pont d'ain, ça me pousserait à prendre au moins régulièrement les transports jusqu'à mon lieu de travail** » et la « **mise en place d'une ligne de bus entre Jujurieux et Pont d'Ain.** » La gare de Pont-d'Ain est perçue comme sous-exploitée et pourrait devenir une véritable plateforme multimodale avec de meilleures correspondances : « **Développer les transports au niveau départemental et intercommunal, augmenter les fréquences et les correspondances depuis la gare de Pont-D'ain ainsi que les navettes pour s'y rendre.** »
- ❖ Enfin, l'**accessibilité** aux arrêts reste problématique, certains étant trop éloignés ou dangereux, notamment pour les jeunes et les lycéens : « **La gare et les arrêts de bus sont trop éloignés de mon domicile.** » Les contributions montrent également que l'offre actuelle est trop centrée sur la voiture individuelle et qu'une approche intercommunale et cohérente serait nécessaire pour améliorer la mobilité sur le territoire.

Covoiturage et transport solidaire

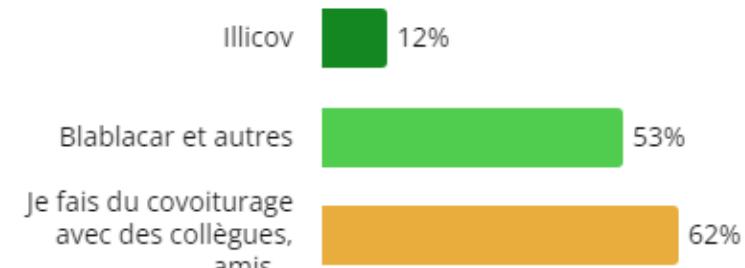
- ❖ **41% des répondants ont déjà utilisé le covoiturage**, pour une moitié de longue distance et pour 57% pour se rendre au travail ou sur leur lieu d'étude à priori pas toujours dans une logique de service organisé mais par affinités.
- ❖ Ils en sont très largement satisfaits

Pour quel type de déplacement utilisez-vous/avez-vous utilisé le covoiturage ? (plusieurs réponses possibles)

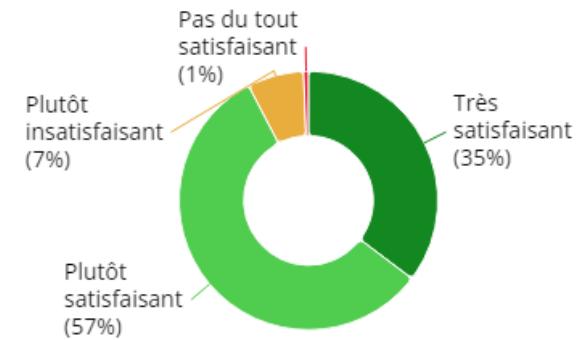


- ❖ Seuls 3 répondants ont déjà utilisé le transport solidaire. 37% des répondants en ont connaissance sans l'utiliser, 62% ne le connaissent pas

Pour faire du covoiturage vous utilisez/avez utilisé... (plusieurs réponses possibles)



Si vous avez utilisé ou utilisez le covoiturage, qu'en pensez vous ?



Covoiturage



9 contributions concernent le covoiturage

Questions ouvertes

- ❖ Les contributions relatives au covoiturage mettent en avant plusieurs pistes d'amélioration pour faciliter les déplacements partagés. Plusieurs répondants soulignent les difficultés liées aux différences d'horaires de travail entre entreprises, qui compliquent l'organisation du covoiturage. **Une harmonisation des horaires** est souhaitée pour faciliter la pratique : « **Se concerter et obtenir des entreprises qu'elles pratiquent des horaires permettant le covoiturage !** ».
- ❖ L'importance **d'espaces dédiés et gratuits pour le covoiturage** est régulièrement mentionnée, afin d'encourager cette pratique et d'en faciliter l'organisation : « **Favoriser le covoiturage en créant des espaces pour garer gratuitement les voitures.** ». La **création d'une application de mise en relation dédiée** est également suggérée pour permettre aux habitants de trouver plus facilement des trajets compatibles. Cette solution vise à rendre le covoiturage plus accessible, notamment dans les villages plus excentrés.
- ❖ Enfin, il est proposé de mettre à disposition une **voiture en autopartage** dans chaque commune : « **Trouver un système simple pour avoir une voiture par village en autopartage** ».

Transport à la demande (TAD) et navettes

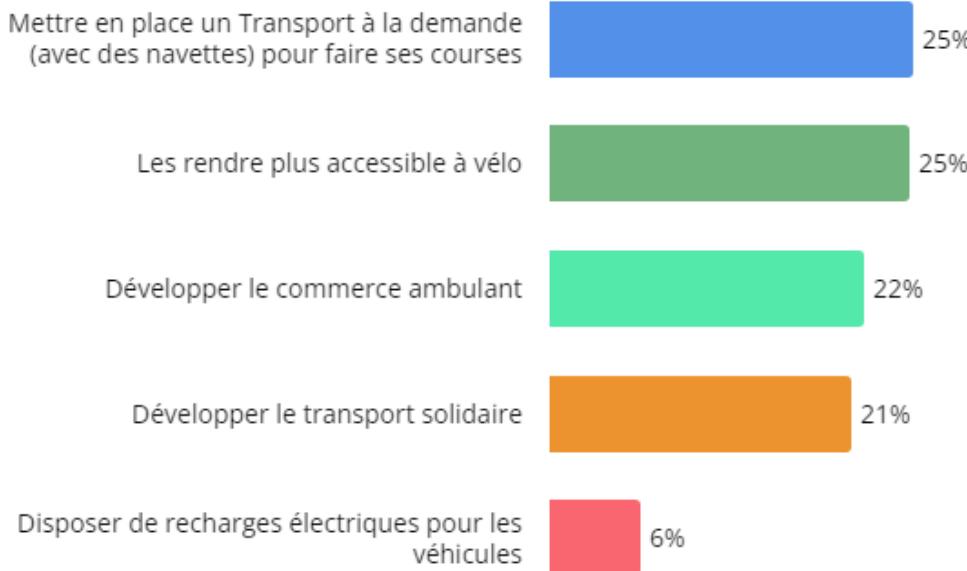
Questions ouvertes

7 contributions concernent le TAD ou les navettes

- ❖ Les contributions sur le transport à la demande (TAD) et les navettes soulignent la nécessité de créer ou **renforcer des services locaux** permettant de **desservir les hameaux** avec une **fréquence régulière**. Plusieurs habitants insistent sur ce point : « **Développer les navettes de facture régulière pour desservir les hameaux à prix raisonnable.** »
- ❖ Une forte demande est également exprimée pour Pont-d'Ain, avec la mise en place d'une navette locale en connexion avec la gare : une entreprise importante propose « **Au niveau de la gare de Pont d'Ain : mise en place de navettes sur les heures d'embauche (6h-7h-8h-9h) et de débauche 13h30-14h30-15h30-16h30 et mise en place de bus entre les communes sur les horaires d'embauche et de débauche.** ». Les habitants soulignent aussi le besoin de **liaisons vers la gare depuis les communes voisines**, pour faciliter les déplacements vers les zones d'emploi aux heures d'embauche et de débauche : « **Proposer une solution pour se rendre à la gare de Pont d'Ain** ».
- ❖ Enfin, plusieurs contributions suggèrent de développer un dispositif de **transport à la demande** inspiré d'expériences réussies dans la Plaine de l'Ain : « **Pourquoi ne pas mettre en place un transport de type "TOUQUAN" comme c'est le cas dans la com com de la plaine de l'Ain?** ». Ce type d'organisation permettrait d'adapter l'offre aux besoins spécifiques de mobilité sur le territoire.

Leurs recommandations pour améliorer l'accessibilité des centres commerciaux

Pour faire vos courses du quotidien ou plus ponctuelles dans les centres commerciaux, quelles seraient les améliorations à apporter ? (plusieurs réponses possibles)



- ❖ Le développement de l'accès vélo, du TAD, du transport solidaire ou du commerce ambulant sont privilégiés par 20% à un quart des répondants
- ❖ Ils évoquent également le fait de développer les lignes de bus, de créer des ombrières solaires, des parkings ombragés, de prévoir du stationnement vélo, ou du covoiturage de proximité

Thème : proximité

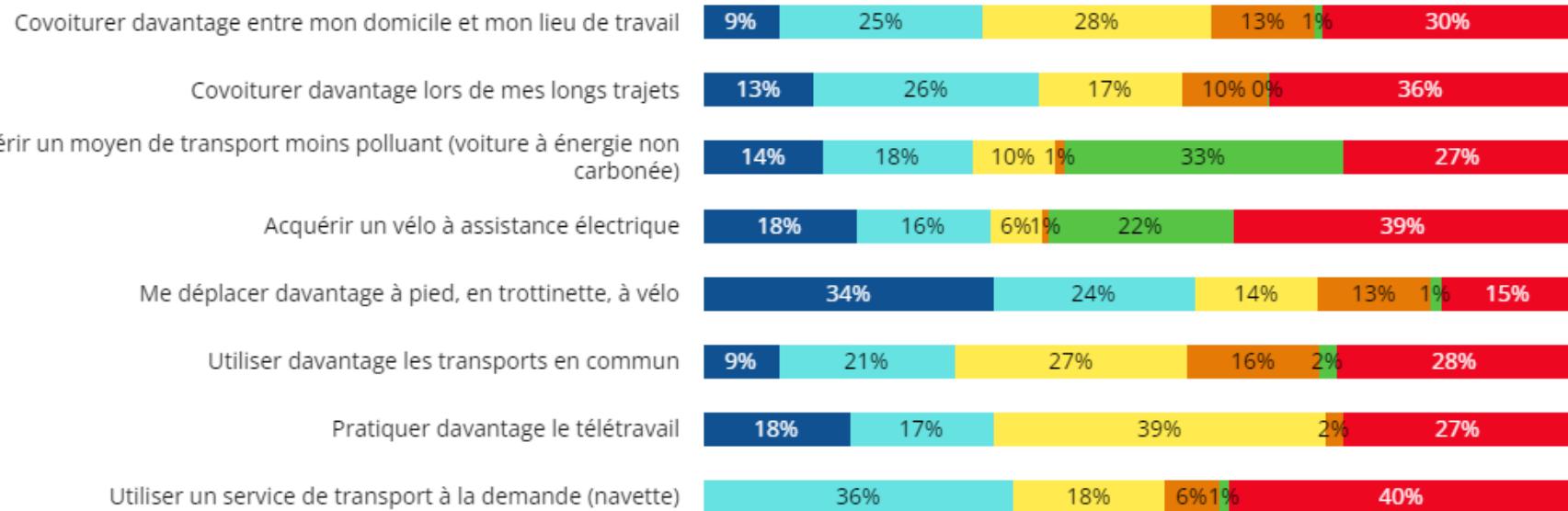
Questions ouvertes

14 contributions concernent la proximité

- ❖ Les contributions concernant la proximité mettent en lumière les **difficultés rencontrées dans les hameaux et zones rurales**, souvent **mal desservis et dont les contraintes spécifiques** ne sont pas suffisamment prises en compte : « **Les hameaux à l'écart et en hauteur doivent être pris en compte de manière différenciée.** » Ces territoires présentent une **forte dépendance à la voiture**, notamment pour les personnes **sans permis** ou ayant **perdu leur autonomie** : « **Gros problème pour ma conjointe qui n'a pas de permis de conduire, et de ce fait ne trouve pas de travail !!!** » et « **Aujourd'hui, pour nous la voiture est indispensable, commerces, rendez-vous médicaux et hôpitaux, se rendre à la gare Sncf, etc.** ».
- ❖ Le **manque de services de proximité**, tels que les soins, les commerces ou les emplois, oblige les habitants à effectuer de longs déplacements : « **Les centres médicaux spécialisés, les grandes surfaces... se trouvent tous à plus de 5km du domicile. Sans voiture personnelle comment faire ?** » et « **Il est difficile de trouver un logement proche de son lieu de travail** ».
- ❖ Parmi les propositions pour améliorer la situation, figurent le **rapprochement entre emploi et logement**, le **développement de services en zone rurale**, la mise en place de systèmes de **livraison à domicile** et l'octroi **d'indemnités de trajet** pour les entreprises afin de soutenir la mobilité des travailleurs : « **Il faut créer des emplois dans les campagnes** ».

Ce qu'ils font, ou seraient prêts à faire ou non pour réduire l'impact environnemental de leurs trajets (1/2)

Pour réduire l'impact environnemental de mes trajets je serais prêt·e à ... (plusieurs réponses possibles) *



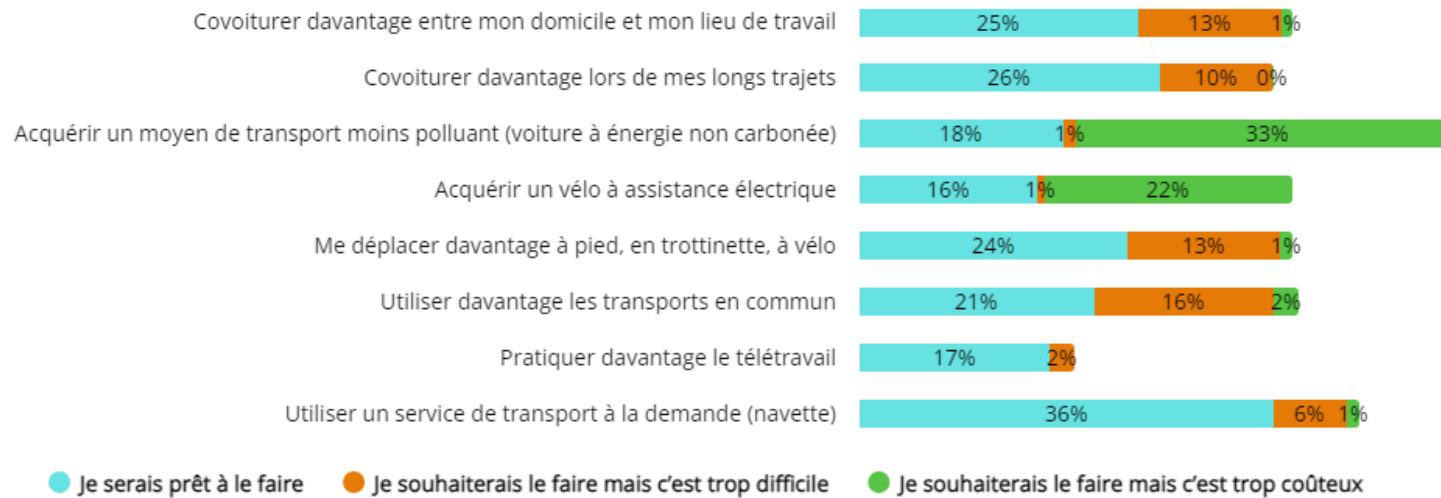
- Je le fais déjà
- Je serais prêt à le faire
- Je n'ai pas la possibilité de le faire
- Je souhaiterais le faire mais c'est trop difficile
- Je souhaiterais le faire mais c'est trop coûteux
- Je ne souhaite pas le faire

On note que dans la plupart des hypothèses, une part importante des répondants lorsque cela est possible et relève de leur choix (hors télétravail) se déclarent prêts à évoluer dans leurs modes de déplacements. (L'analyse se prolonge page suivante)

Ce qu'ils font, ou seraient prêts à faire ou non pour réduire l'impact environnemental de leurs trajets (2/2)

Le graphique reprend ci-dessous les évolutions que les répondants seraient prêts à opérer, y compris quand ils estiment que c'est trop difficile ou trop coûteux

Pour réduire l'impact environnemental de mes trajets je serais prêt·e à ... (plusieurs réponses possibles) *



- Un tiers des répondants seraient prêts à utiliser davantage le covoiturage en trajets longs ou courts.
- L'acquisition d'un mode de déplacement moins polluant est souhaitée par 52% des répondants s'agissant d'une voiture et 39% pour un VAE, mais se heurte principalement à des questions de coûts.
- L'usage des modes actifs est estimé faisable par un quart des répondants, 13% estimant cela trop difficile.
- S'agissant des transports en commun, 21% seraient prêts à les utiliser davantage, 16% le souhaiteraient.
- Enfin le transport à la demande séduit plus du tiers des répondants.
- A noter par ailleurs qu'il n'y a pas de différences significatives par âge s'agissant des répondants en activité.

Thème : piétons et sécurité

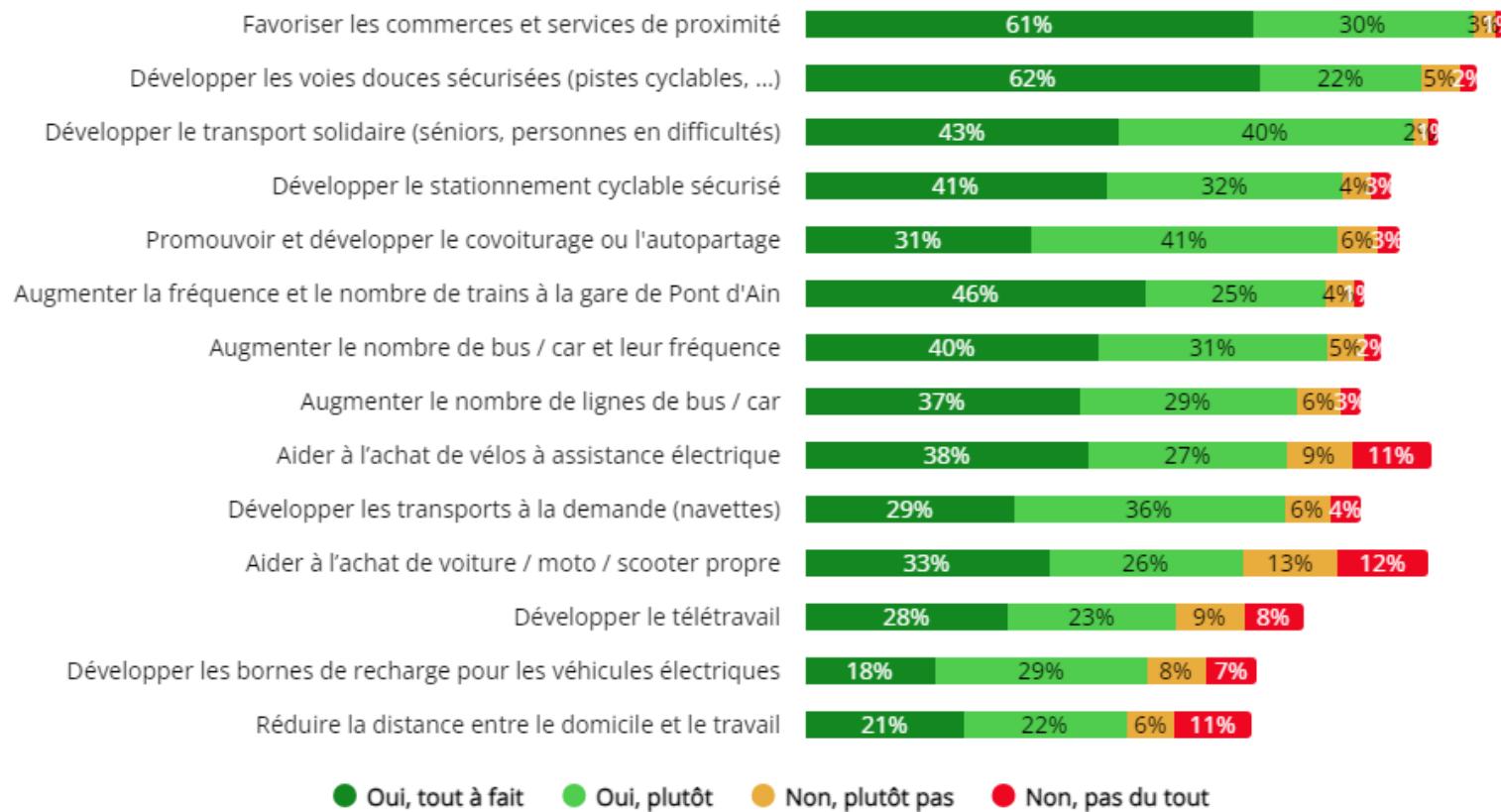
13 contributions (7%) concernent les piétons et leur sécurité

Questions ouvertes

- ❖ Les contributions concernant les piétons et la sécurité mettent en avant plusieurs difficultés majeures. Les **trottoirs, souvent dégradés ou inexistant**s, compliquent les déplacements à pied, notamment pour les personnes avec **poussettes ou accompagnées d'enfants** : « **Les trottoirs en mauvais voire très mauvais état, empêchent certains courts déplacements à pied. L'usage d'une poussette est difficile, notamment pour aller à l'école.** »
- ❖ Le **manque de voies piétonnes sécurisées** reliant les lieux clés tels que les gares, les écoles ou les commerces est également souligné. Les **excès de vitesse** dans certaines zones, malgré la signalisation ou les limitations à 30 km/h, représentent un danger réel : « **Beaucoup de véhicules roulent trop vite. C'est dangereux quand on est à pied ou en balade avec le chien ou les enfants.** »
- ❖ Les habitants formulent plusieurs demandes pour **sécuriser les déplacements** : installation de ralentisseurs, déploiement de radars, amélioration de la signalisation et passages piétons plus visibles, en particulier aux abords des établissements scolaires et durant les périodes hivernales. Ils appellent aussi à un meilleur partage de la route entre tous les usagers : « **Il faut plus de panneaux pour la sécurité, le partage de la route par tous les usagers, la remise en état de la chaussée.** »

Les actions à mener en priorité sur le territoire pour développer une mobilité durable

Les répondants accordent une attention particulière au développement des commerces et services de proximité, au déploiement de l'usage du vélo via des aménagements (voies douces, stationnements cyclables) et l'aide à l'acquisition de VAE, au renforcement des dessertes et fréquences des transports en commun (train, bus), à la mise en place de transports à l'échelle locale (transport solidaire, TAD).

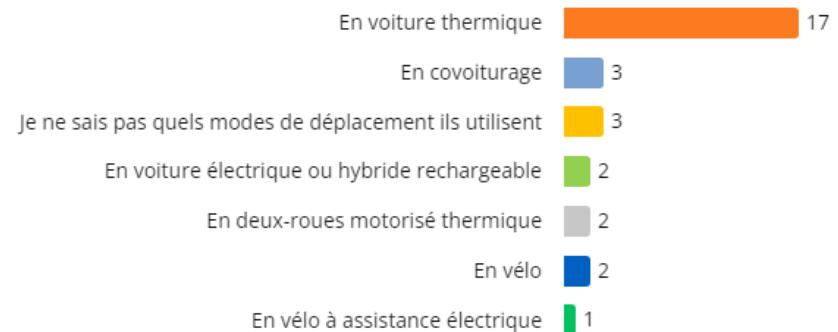


Les répondants employeurs

- ❖ **20 répondants sont employeurs sur le territoire**
 - ✓ Dont 17 ont entre 0 et 10 salariés, (AIN JAILLET ELECTRICITE / Auto-Ecole PRIAYSIENNE, Barbe Xavier, Bel Meca, EurL découpes services, Pompes Funèbres Florian LECLERC Sublimatorium - Pont D'Ain, RDR, Rivershop, SAS CHAUFFAGE PLOMBERIE CHARMETANT, SAS INSECTOSPHERE, Earl Liberty Ranch, Cave Bardet Olivier)
 - ✓ 3, entre 10 et 50 (STIB, SURAN AUTO CHARVAZ AUTO, Rocmine)
 - ✓ Et un, SPI Logistic entre 50 et 100
- ❖ **Les trois quarts d'entre eux estiment que le sujet des mobilités est un enjeu important en termes de recrutement, et 8 sur 10 pour ce qui est de la qualité de vie des employés**

La durée moyenne de déplacement aller-retour des salariés, principalement en voiture est de 30 min pour 14 des 20 employeurs, de 30min à 1h pour 4 d'entre eux, et de une heure à une heure trente pour l'un d'entre eux. Seuls 2 employeurs ne connaissent pas la durée de trajet de leurs salariés

**Vos employés / agents, viennent travailler majoritairement...
(jusqu'à deux réponses possibles)**



Parmi les employeurs répondants, seuls 4 ont mis en œuvre des actions liées à la mobilité :

- ❖ 2 entreprises de moins de 10 salariés ont mis en place du stationnement vélo et du covoiturage. Une de 10 à 50 a mis en place des bornes de recharges voiture électrique, du covoiturage et un forfait mobilité durable. Et une de 50 à 100 des bornes de recharge voiture et du stationnement vélo

Une collaboration pourra être initiée avec les entreprises du territoire pour imaginer, en partenariat, des solutions concrètes en matière de mobilité.

Autres contributions

Questions ouvertes

- ❖ **23 contributions émanant de personnes retraitées indiquent qu'elles ne rencontrent pas de difficultés de mobilité actuellement, mais restent incertaines quant à l'évolution future.**

- ❖ Les contributions classées dans la catégorie « Autres » abordent des thématiques variées qui ne s'inscrivent pas directement dans les grands axes de mobilité identifiés.
- ❖ Certaines entreprises expriment leurs difficultés à mettre en place des actions concrètes en faveur de la mobilité durable. Des personnes âgées déplorent la **dépendance croissante au téléphone portable**, devenu quasi indispensable pour accéder à certaines solutions comme les **applications de covoiturage**.
- ❖ Plusieurs participants soulignent le **manque d'aides pour les personnes aux revenus modestes, les jeunes, les personnes en situation de handicap** ou celles rencontrant des **problèmes de santé**, notamment pour l'aménagement de véhicules adaptés ou l'achat de véhicules propres.
- ❖ Enfin, certains répondants rappellent que, dans ces territoires, la **voiture reste souvent indispensable**, notamment pour les jeunes, et appellent au développement d'alternatives accessibles et adaptées à tous.

Résumé global des questions ouvertes

- ❖ Les 231 contributions révèlent que **le vélo** concentre **47 % des remarques**, principalement pour plus de stationnements sécurisés et de pistes cyclables reliant les villages et les pôles. Les **transports collectifs** (13,5 %) sont jugés insuffisants : horaires inadaptés, liaisons manquantes et gare de Pont-d'Ain sous-exploitée. Le **covoiturage** (4 %) suscite un intérêt, avec des propositions de parkings dédiés, d'autopartage et d'applications de mise en relation.
- ❖ La **proximité** (6 %) reste problématique en zones rurales, avec une forte dépendance à la voiture et un manque de services de proximité. Les **navettes et TAD** (3 %) sont demandés, notamment pour relier les hameaux et la gare de Pont-d'Ain. Les **piétons** (6 %) déplorent des trottoirs dégradés, un manque de passages sécurisés et des excès de vitesse. Certaines contributions (10 %) portent sur des aides pour les publics fragiles et sur la fracture numérique. 11 % déclarent ne rencontrer aucune difficulté pour le moment, principalement des retraités.

L'ensemble souligne un besoin d'alternatives à la voiture individuelle, plus sécurisées, accessibles et régulières. Les propositions vont dans le sens d'une mobilité plus durable et adaptée aux réalités locales.